



Procès-verbale de l'assemblée générale du 24 avril 2006

Le président M. Michel Bajettini souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance. Il transmet les excuses de l'association Insieme-Genève, de l'Hospice général, de l'Association Neuchâteloise d'Accueil et d'Action Psychiatrique, des Communes de Vernier et de Veyrier, et de Mme Yvonne Allemann.

1. L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2005

Le procès-verbal 2005 a été envoyé aux membres de l'association. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité et de gestion

Le rapport d'activité a également été envoyé aux membres de l'association. Le président évoque ses diverses rubriques, en invitant l'assemblée à poser des questions ou donner des commentaires éventuels:

- Le nouveau comité
- Services offerts par LE RELAIS
- Relations médicales
- Relations extérieures
- Journées francophones de la schizophrénie
- Conférences
- Formation
- Campagne de déstigmatisation
- Campagne financière
- Publications

Le président remercie chaleureusement les membres du comité et les autres membres bénévoles pour leur travail, et annonce que les trois priorités principales de RELAIS pour 2006 seront la création d'une équipe mobile, des Journées Profamille à Genève, et l'adhésion à la CORAASP, la faîtière romande des associations de proches et de patients.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport du vérificateur des comptes :

Commentaires du président :

- En 2005 encore, RELAIS a obtenu une subvention de l'État de CHF 10'000, mais en deux parties; l'État ayant accordé une première subvention de CHF

5'000, il a fallu demander un complément de CHF 5'000 pour atteindre la même somme que les années précédentes.

- L'association a reçu un soutien financier de plusieurs communes genevoises.

Commentaires de la trésorière:

- Les recettes de 2005 ont été supérieures de 20% par rapport à celles de 2004.
- RELAIS remercie la Fondation Wilsdorf de pouvoir garder un reliquat (CHF 5000) d'un don précédent.

Commentaire d'un membre :

- Lorsqu'il s'agit de projets spécifiques, il est possible d'adresser des demandes de fonds aux entreprises pharmaceutiques.

Réponse d'un membre du comité:

- LE RELAIS a obtenu des dons de l'industrie pharmaceutique pour les Journées francophones de la Schizophrénie 2006, et demandera probablement à quelques entreprises pharmaceutiques de subventionner les Journées Profamille, qui seront organisées plus tard cette année.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

5. Cotisations 2007

Les cotisations restent inchangées.

Commentaire de la trésorière:

- Étant donné que la cotisation actuelle (CHF 50.-) représente une somme importante pour certaines personnes, LE RELAIS ne l'augmente pas pour 2007. L'association peut ainsi espérer trouver de nouveaux adhérents, ce qui est plus important que quelques dizaines de francs supplémentaires.

6. Election du Comité et du vérificateur aux comptes

Le mandat de l'actuel vérificateur des comptes est prolongé pour une année.

Deux membres du comité actuel se retirent : Mme Michèle GIRARDIN et M. Robert HAMMARSTRÖM.

Huit membres se représentent :

Mme Yvonne ALLEMANN, 18, Bd. Helvétique, 1207 Genève

Mme Yvette BAJETTINI, 5, ch. de Relion, 1245 Genève

Mme Louïsette BURKHARDT, 21, rue du Vidollet, 1202 Genève

Mme Dominique MASSY, 10, rue Jean-Violette, 1205 Genève

Mme Miriam REIDY PROST, 23, Bd. de la Cluse, 1205 Genève

Mme Marie-Ange ZWICKERT, 57, rte de Mon-Ideé, 1226 Thonex

M Michel BAJETTINI, 5, ch. de Relion, 1245 Genève

M Sandro MANZONI, 31, ch. de Planta, 1233 Genève.

Une nouvelle candidate se présente :

Mme Christine TOURNAIRE, 4, av. Voltaire, F-01210 Ferney-Voltaire

Ces neuf personnes sont élues à l'unanimité.

Commentaire du président :

- RELAIS compte aussi sur l'appui d'un "comité élargi" de personnes qui, bien qu'elles n'assistent pas à toutes les réunions du comité, font bénéficier l'association de leurs compétences dans des domaines précis tels que l'informatique ou les relations avec le milieu médical.

5. Divers

Une membre demande si RELAIS suit les développements récents par rapport aux modifications proposées de la LAMAL. La psychothérapie, par exemple, ne serait plus remboursée.

Le président répond que l'association Pro Mente Sana, avec laquelle RELAIS collabore, s'occupe notamment de cette question; avec PMS, RELAIS avait rédigé une lettre commune au sujet de ces modifications.

L'on invoque aussi des révisions probables de l'AI; un membre du comité élargi de RELAIS (qui le représente auprès de la faîtière suisse) informe l'assemblée que la VASK travaille sur cette question avec AGILE Entraide Suisse Handicap. Leur principal moyen d'action est le lobbying à Berne.